N° 309 — 13e Année — LE NUMERO CINQ CENTIMES (14 Brumaire, An 110) — Mardi 5 Novembre 1901

REDACTION :
ROUBAIX, 69, rue des Fabricants (près la place du Trichon)
TOURCOING, rue VERTE, 53

Siège administratif
Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 5 francs. — Un an, 20 francs.

LE PETIT NORD
DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RECLAMES . . . . . 0 fr. 50
FAITS DIVERS . . . . . 0 fr. 75
LOCALES . . . . . 1 fr. 50

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, à Paris, à l'Agence Havas, 8 bis, rue de la Bourse, 10.

Téléphone

M. Méline et les Catholiques

L'Indépendance belge vient de commencer la publication d'une enquête « documentaire » sur la presse française. Notre confrère de Bruxelles a l'intention de prendre un à un les principaux journaux français, de raconter leur origine, de montrer quel est leur présent.

Ce travail qui ne peut manquer d'être intéressant, débute par une interview de M. Eugène Veuillot, directeur de l'*Univers*. « Ce tour de faveur s'explique dit l'*Indépendance*, par l'importance des déclarations politiques que son collaborateur a recueillies de la bouche de M. Eugène Veuillot. »

Ces déclarations, en effet, mettent en pleine lumière l'attitude que comptent prendre les cléricaux ou, pour mieux dire, le parti catholique dans les élections de mai 1902.

M. Eugène Veuillot rappelle d'abord quelle a toujours été la pensée directrice de l'*Univers* au temps de son frère Louis Veuillot, le grand polémiste, comme depuis. Il constate que l'*Univers* a été, dès le premier jour, ce qu'il est resté, un « journal catholique romain », qu'il fait à présent la politique de Léon XIII avec la soumission entière qu'il apporta à suivre celle de Grégoire XVI et de Pie IX. « Anciennement, dit-il, l'*Univers* accepte le gouvernement de Louis-Philippe, alors que l'*Union catholique*, qu'il absorba, attendait fiévreusement le retour d'Henri V, comme de nos jours il accepta et accepte le gouvernement de la République depuis que le pape l'a accepté. »

Passant ensuite à la question du jour, à la question brûlante, celle des élections, M. Eugène Veuillot a formellement déclaré que l'*Univers*, d'accord avec les comités Piou et de Mun, soutiendrait tous les députés, même radicaux (il y en a deux ou trois, dit M. Veuillot), qui ont voté contre la loi des associations. Il estime, M. Piou, M. de Mun estiment comme lui, que ceux-là ont donné un gage suffisant, que ce sera la pierre de touche.

Et comme l'interlocuteur de M. Veuillot insistait sur la portée de cette affirmation si nette, le dialogue suivant s'engagea qu'il est bon de citer textuellement.

» Ceci ne saurait être longtemps un secret, cette résolution ayant été adoptée au sein des comités catholiques. Nous acceptons, je vous le répète, la République de fait, de principe, et même son gouvernement, à la condition, bien entendu, que ce gouvernement ne nous mette pas dehors... »

— Alors, le ministère actuel ?

« — Nous avons combattu et combattrons le ministère Waldeck-Rousseau, auquel nous préférons — à défaut d'un ministère à nous — ceux de MM. Méline et Ribot, ou de leurs amis, qui ont, eux, nos sympathies et que nos amis et nous avons appuyés et continuerons à appuyer de tous nos efforts... »

Je veuins faire préciser davantage encore, s'il se pouvait, mon interlocuteur :

— Vos amis, ceux de votre journal ?

« — Tous nos amis. Nous soutiendrons, au mois de mai prochain, nous, les comtes Piou et de Mun et tous les catholiques, les candidats de MM. Méline et Ribot contre les candidats du gouvernement et ne leur opposerons sérieusement de candidats que là où les mêmes sont assurés de triompher.

» Telle est la tactique en haut lieu. »

Avant de commenter ces déclarations, qui ne prêtent à aucune ambiguité et d'en tirer les déductions qu'elles comportent, je dois, pour être correct, donner acte à l'*Univers* d'une réponse que ce journal a faite, le mois dernier, aux articles que j'avais publiés, où je m'étais permis de mettre en doute la qualité de son républicanisme. Dans cette réponse, M. Pierre Veuillot proteste de son loyalisme constitutionnel. Il en appelle à ma bonne foi et m'invite courtoisement à reconnaître que je n'ai pas le droit de prétendre qu'en acceptant les institutions *l'Univers* recourt à une habileté provisoire et veut recommencer le cheval de Troie.

« Nous acceptons, dit M. Pierre Veuillot, ce régime pour plusieurs raisons. N'en rappelons qu'une seule qui suffit. Nous sommes vaincus à la République parce qu'il est prouvé à nos yeux que le pays veut garder ce présent d'une Assemblée monarchiste, et parce que la France a, selon nous, le droit de vivre sous le gouvernement qui lui plaît. Nous avons donc pris position, sans arrière-pensée, sur le terrain constitutionnel, n'hésitant pas à nous séparer d'un certain nombre de nos amis. Nous n'avons pas reculé devant les résistances ni les ruptures. Certains de nos collaborateurs, qui ne voulaient pas entrer dans cette voie, ont dû quitter le journal. Et, depuis plus de dix ans, l'*Univers* suit cette politique, à travers les événements et les ministères, sans l'ombre d'une défaillance ».

J'accorde volontiers à M. Veuillot que c'est avec franchise et sans esprit de retour pour le moment que l'*Univers* et les catholiques qui suivent sa direction se sont placés sur le terrain constitutionnel. Ils l'ont fait parce qu'ils croyaient, par cette attitude, mieux servir l'intérêt de l'Eglise qui, à leurs yeux, prime tout, qu'en s'embarrassant plus longtemps du poids mort de la monarchie. Je sais très bien que les formes du gouvernement sont indifférentes à l'Eglise. Les jésuites n'ont nullement eu besoin d'organiser la monarchie au Paraguay. L'Eglise préférerait, cela est indiscutable, une République cléricale, à une monarchie résolue à faire respecter les droits de l'Etat. Pour le pape, chef de l'Eglise, le meilleur gouvernement sera celui qui ne lui marchandera pas sa soumission. M. Eugène et M. Pierre Veuillot me permettront pourtant, en laissant de côté leur personnalité d'avoir quelques méfiances sur la sincérité de leurs déclarations. Puisqu'ils me parlent du comité Piou, du comité de Mun, j'oserai leur dire qu'il y a là un bloc enfariné qui ne sent pas bon à mes narines. Je suis bien obligé de me souvenir que M. Piou et M. de Mun étaient jusqu'au cou dans le boulangisme. *L'Univers* n'y était-il pas aussi un peu ? En tout cas, les jésuites s'y étaient jetés en plein. Le rôle important joué par le Père du Lac dans l'affaire n'est un secret pour personne.

M. Pierre Veuillot me dira qu'au temps du boulangisme, Léon XII ne s'était pas encore prononcé, qu'il n'avait pas donné l'estampille sacrée à la politique des ralliés, qu'il n'avait pas encore fait son pronunciamiento, qu'il n'avait pas encore conseillé aux catholiques français d'accepter l'étiquette républicaine pour mieux combattre l'institution républicaine elle-même. Et, justement, j'en demande bien pardon à MM. Veuillot, c'est ce qui me chiffonne et c'est ce qui m'empêche de prendre très au sérieux leur républicanisme. J'entends que M. Pierre Veuillot me déclare que, s'il est venu, si l'*Univers* est venu, si le parti catholique, c'est parce qu'il est convaincu, à ses yeux, que le pape veut la garder, et parce qu'il estime que la France a le droit de vivre sous le gouvernement qui lui plaît. Mais j'entends aussi que M. Eugène Veuillot a rappelé à son interlocuteur de l'*Indépendance belge* que l'*Univers* a été du premier jour ce qu'il est resté, un journal catholique romain, et qu'il fait maintenant la politique de Léon XIII avec la *même* soumission qu'il apporta à suivre celle de Grégoire XVI et de Pie IX. M. Eugène Veuillot a rappelé à son interlocuteur de l'*Indépendance belge* que l'*Univers* a été du premier jour ce qu'il est resté, un journal catholique romain, et qu'il fait maintenant la politique de Léon XIII avec la *même* soumission qu'il apporta à suivre celle de Grégoire XVI et de Pie IX. M. Eugène Veuillot ajoute avec une franchise à laquelle je rends hommage : « Nous avons accepté et nous acceptons le gouvernement de la République depuis que le pape l'a accepté et parce que le pape l'a accepté »

Je suis bien obligé d'en conclure que le loyalisme républicain de l'*Univers* et de Veuillot est conditionnel. Que demain, comme c'est possible, comme c'est même très probable, un nouveau pape adopte une politique en contradiction avec celle de Léon XIII, et voilà le républicanisme de l'*Univers* à vau l'eau. L'*Univers* suivra cette nouvelle politique, et si elle est hostile à la République, MM. Veuillot redeviendront les adversaires, les ennemis non pas seulement de tel ou tel ministère, mais de la République elle-même.

En somme, la conversion, le ralliement des cléricaux, du parti catholique n'apparaît pas, et ne saurait être sincère, que cette conversion, ce ralliement seront toujours subordonnés à l'intérêt supérieur de l'Eglise romaine, aux ordres venus de Rome.

Je reviens à l'interview de l'*Indépendance*. Il est désormais acquis que, non seulement les cléricaux de la nuance de *l'Univers*, mais les comités catholiques et réactionnaires organisés par M. Piou, par M. de Mun, travailleront aux élections prochaines, travailleront déjà pour M. Méline. S'il n'y a pas eu marchandage et contrat passé, il y a alliance de fait.

M. Méline et son journal répéteront tant qu'ils voudront qu'ils n'y peuvent rien, qu'aucun engagement n'a été pris, aucune promesse faite, par cela seul que l'*Univers*, journal catholique romain, que M. Piou, chef des ralliés, que M. de Mun, l'un des chefs du parti catholique, considèrent le triomphe du groupe méliniste comme le suprême espoir de la réaction, l'homme et la politique sont jugés.

RANC.

Block-Notes

TRUC DE BRACONNIER

Le tribunal de Cobtenz vient de condamner un braconnier qui avait l'esprit joyeux. Ce braconnier était de son métier tailleur de pierres. Depuis longtemps on le soupçonnait de s'approvisionner de venaison fraîche, la nuit, dans les bois. Si bien qu'il y a deux ans, l'administration forestière décida de perquisitionner chez lui. Le malheur voulait qu'il eût, la veille même, tué un chevreuil. A l'arrivée des forestiers, le premier moment de trouble passé, il s'avisa d'une ruse assez agréable. Il prit rapidement le berceau de son enfant, y coucha le chevreuil, le couvrit de paille, posa l'enfant dessus, enveloppa le tout de couvertures, et attendit de pied ferme.

Les hommes se présentèrent, déclarèrent le but de leur visite, et commencèrent à fouiller. Naturellement, ils ne trouvèrent rien. L'enfant pleurait. « Il faut nous conduire dans les autres pièces », déclarait celui qui dirigeait la perquisition. « Bien volontiers, répondit doucement le braconnier. Mais voyez : vous avez réveillé mon enfant ; il crie, il va peut-être s'agiter ; je ne voudrais pas le laisser seul. Vous êtes venus nombreux. Voulez-vous être assez bon pour laisser dans cette pièce un de vos hommes ? Il bercera le mioche pendant que je vous conduirai. Je serai tranquille, et vous ferez commodément votre devoir. »

Ainsi fut fait. Le braconnier conduisit avec politesse les gardes visiter toute sa maison, ce pendant qu'un d'entre eux, avec un bon sourire paternel, et sans se douter de rien, balançait le bord du berceau, et berçait avec l'enfant qui se rendormait. le chevreuil caché sous l'enfant.

MAFFLAN.

Pages Littéraires

Les Croquis d'un Philosophe

LES SOIRS DE MA JOURNÉE (1)

PAR

Jules SIMON

Sous l'Empire

GAMBETTA

Il y avait là (dans l'antichambre du Corps législatif), en 1864, un jeune homme qui, peu à peu, s'était habitué à venir tous les jours. Il était aussi exact que l'opposition, qui arrivait toujours la première et partait toujours la dernière. On ne lui demandait plus de carte ; il était plus connu que tous les députés. Il connaissait tous les gardes et tous les huissiers par leur nom. Quand il y avait de la presse à une porte, ils couraient se mettre devant lui pour lui frayer le chemin à travers la foule. Il n'était pas fort bien taillé, mais sa jeunesse : il avait un angle au bout de la salle, à droite, contre la dernière fenêtre sur le jardin de la présidence, où il s'asseyait régulièrement. Si quelque malappris s'asseyait là avant son arrivée, les huissiers trouvaient quelque moyen de le faire déguerpir.

On n'avait pas besoin de le voir pour savoir qu'il était là. Dès qu'il entrait dans la salle, sa voix éclatait par-dessus toutes les conversations. Il rit, il crie, il appelle, il gorge déployée, et tout le monde rient de connaître en se hâtant de lui serrer la main et de le conduire à son banc.

Il était ainsi, il commençait ses histoires, et il en savait de salées. Il déchirait volontiers le prochain et tous les voilés. D'ailleurs, il n'y avait pas de dames. Les dames ne recherchaient pas sa conversation dans ce lieu-là ; il les retrouvait ailleurs. Vous n'avez jamais entendu personne raconter une histoire avec tant de lubrio.

Il était mime, comme tout bon conteur. Vous n'avez qu'à fermer les yeux pour croire que vous entendez Jules Favre ou Olivier. Il imitait leur style. Il savait aussi imprimer à un discours de Jules Favre aussi solennel et aussi éloquent que celui que Jules Favre prononçait en même temps de l'autre côté de la porte.

Il se donnait souvent ce plaisir.

— Ne vous dérangez pas, messieurs, je vais vous dire ce qu'il dit.

Il le disait : et si c'était Picard, il disait autant de bons mots, et, sinon les mêmes, du moins des mots de même qualité. Alors voir ses amis pouffer de rire, c'était plaisant, car il était parfaitement heureux, tandis qu'avec vraies discours, faits pour tout de bon, par l'orateur lui-même, si l'on était parfois empoigné, on était le plus souvent assommé.

Qui lui aurait gardé rancune ? Personne n'avait si plus de verve, ni plus de bonne humeur, ni plus de sel attique. Il était propre, pour cette conversion, ce ralliement seront toujours subordonnés à l'intérêt supérieur de l'Eglise romaine, aux ordres venus de Rome.

Je reviens à l'interview de l'*Indépendance*. Il est désormais acquis que, non seulement les cléricaux de la nuance de *l'Univers*, mais les comités catholiques et réactionnaires organisés par M. Piou, par M. de Mun, travailleront aux élections prochaines, travailleront déjà pour M. Méline. S'il n'y a pas eu marchandage et contrat passé, il y a alliance de fait.

M. Méline et son journal répéteront tant qu'ils voudront qu'ils n'y peuvent rien, qu'aucun engagement n'a été pris, aucune promesse faite, par cela seul que l'*Univers*, journal catholique romain, que M. Piou, chef des ralliés, que M. de Mun, l'un des chefs du parti catholique, considèrent le triomphe du groupe méliniste comme le suprême espoir de la réaction, l'homme et la politique sont jugés.

RANC.

Tribune libre agricole

L'admission temporaire DES BLÉS

La *Correspondance du Comité permanent de la vente des blés* apprécie en ces termes le projet de loi voté par la Chambre sur l'admission temporaire des blés.

La Chambre des Députés vient d'adopter le *projet sur la réglementation de l'admission temporaire* dont la discussion avait été interrompue par les vacances parlementaires. Le texte voté restitue à l'admission temporaire son véritable caractère en obligeant les meuniers, qui veulent être exempts des droits de douane sur une partie des blés qu'ils importent, à les réexporter sans substitution équivalente ou compensation quelconque... Le régime de l'équivalent, institué en 1835 et considérablement étendu en 1850 sous l'empire des théories libre-échangistes, fait place, après un demi-siècle de réclamations agricoles presque ininterrompues, au régime de l'identique le plus absolu, non seulement quant à la personne mais quant au lieu et quant à la denrée, tel qu'il avait été établi en 1836 lorsque l'admission temporaire avait fait son apparition dans nos lois.

Nous avons déjà donné à deux reprises le texte du projet voté.

Les dispositions introduites sont importantes. L'acquit à caution est supprimé et remplacé par un titre de perception analogue aux anciens drawbacks. Le paiement des droits, au lieu d'être suspendu sous condition de réexportation, doit être, dans tous les cas, effectué dès l'entrée, sauf restitution à la sortie. Les farines et blé introduits en admission temporaire sont une concurrence permanente pour la production indigène ; l'obligation de supporter les droits de l'entrée grèvera des stocks du montant de l'intérêt des droits jusqu'à la sortie.

Le caractère essentiel du projet est l'incessibilité de perception remis à l'importateur. L'objection fondamentale des agriculteurs contre l'admission temporaire dans son fonctionnement actuel est en effet la négociation des acquits à caution, même en dehors de la spéculation proprement dite à laquelle elle donne lieu. Tant qu'une négociation quelconque restera possible entre les importateurs, il se produira toujours un partage de droit de douane et par suite une diminution de la protection accordée à l'Agriculture. Ce que les agriculteurs demandent, c'est que toute personne introduisant en France du blé étranger, destiné à la consommation française, paie les droits de douanes et les pain intégralement, sans pouvoir en éluder une partie par une négociation quelconque. Comme il y a fort bien dit M. le Ministre de l'Agriculture, il faut « empêcher l'admission temporaire de passer sous une forme quelconque sur les cours, du même plus simplement d'imposer sous une forme quelconque le commerce et la vente des blés. Voilà ce que nous voulons tous ».

L'article 2 ferme la porte à toutes les tentatives que pourraient faire les meuniers en vue d'éluder les dispositions légales. Les produits ouvrés ne seront admis en admission temporaire que s'ils proviennent d'un blé préalablement importé par l'exportateur lui-même ; les agents de l'Administration des Douanes auront le droit de pénétrer dans les usines pour s'en assurer.

La Chambre a repoussé un contre-projet de M. Thierry, député de Marseille, établissant sous le nom de bon d'importation un régime d'admission temporaire qui serait établi aux comptes de meunier allemands, tels qu'ils fonctionnent depuis 1889, avec la possibilité pour les meuniers d'introduire en France dans la consommation indigène une certaine quantité de blés étrangers sous réserve d'une exportation correspondante de blés indigènes.

M. Rose avait repris dans un article additionnel le système des bons d'importation tel qu'il avait été voté l'an dernier par la Chambre mais avec une limitation qui sauvegardait complètement les intérêts du Trésor. La Chambre n'a pas voulu par cette addition provoquer un rejet par le Sénat de la proposition tout entière ; mais en vertu d'un ajournement et la proposition Rose reparaîtra probablement lors de la discussion du budget.

La nouvelle réglementation voté par la Chambre va sans doute restreindre l'importation de l'admission temporaire, mais en réalité les meuniers qui se livrent à cette opération ne sont qu'une infime minorité. Sur 35,000 meuniers français, 34,000 environ travaillent à façon.

Parmi les 2334 qui font de l'industrie et du commerce, 200 à peine font de l'admission temporaire et ceux qui se livrent au trafic des acquits ne sont pas plus de 50 à 60. « Je ne crois pas, disait M. le Ministre de l'Agriculture, que je puisse servir les intérêts de plusieurs millions de nos concitoyens, qui souffrent depuis si longtemps en se livrant à la culture du blé, à ces quelque minoterie si respectables qu'ils soient. — Je répète, — que défend l'honorable M. Thierry. »

Ces paroles sont pleines de sagesse et de bon sens. Souhaitons que le Sénat les confirme bientôt.

Rieul PAISANT,
Docteur en Droit,
Secrétaire du Comité permanent de la vente du blé.

Le budget du ministère des Finances et des Travaux publics pour l'exercice 1902 s'élève à 34,498,820 francs, soit une diminution de 243,525 francs sur les crédits alloués pour 1901. Les dépenses ordinaires sont en augmentation de 210,475 francs compensées et au-delà par une diminution de 243,525 francs sur les dépenses exceptionnelles.

***

Le secrétaire du bureau socialiste international qui s'était rendu en Angleterre pour entretenir les socialistes de ce pays de la guerre des boers et du boycottage des navires anglais à Anvers, vient de rendre compte de son mandat.

Il a rencontré Hyndman, Quelch, Lee, de la Social Democratic Fédération, et Penny, de l'Indépendant Labour Party, Mary Macpherson, secrétaire de Keir Hardie.

Consultés sur la question de la protestation contre les camps de concentration, les socialistes anglais ont été unanimes pour l'approuver, et ils ont fait remarquer que la protestation devait en même temps s'élever contre les cruautés commises par les nationalités européennes et américaines au cours de leurs guerres de conquête.

Au sujet du boycottage des navires anglais, ils se sont déclarés sympathiques à l'idée, tout en doutant des moyens proposés, le capitalisme anglais étant trop bien outillé.

Hyndman a déclaré qu'il se proposait d'établir par des chiffres officiels que l'Angleterre est en pleine décadence économique, que la situation extrêmement grave qui menace un pays appelle plus que jamais la nécessité d'une entente entre les forces ouvrières sur le terrain socialiste.

Un manifeste a été décidé. Les nationalistes seront consultés à bref délai sur sa teneur ainsi que sur la question du boycottage des navires anglais.

***

Les Ostendois, socialistes et autres se montrent très froissé de voir l'*Albertus*, le yacht du roi des Belges, non seulement battre pavillon anglais, mais encore monté par un équipage britannique.

Le projet de loi sur la réforme hypothécaire vient d'être distribué. Les mesures nouvelles qu'il y sont préconisées visent : 1° L'obligation pour le notaire :

a) de se régler scrupuleusement sur les actes de l'état-civil pour l'orthographe des noms et l'énoncé des prénoms des parties et en outre d'identifier celles-ci par l'indication de la date de la naissance.

b) de spécialiser, au moyen des dénominations cadastrales, les immeubles compris dans tout acte ou document soumis à une formalité hypothécaire ;

2° La suppression de la dispense de renouvellement de l'inscription légale ;

3° Abolition des transcriptions hôtelières remplacées par le dépôt et le classement aux archives des pièces soumises à la publicité hypothécaire ;

4° Suppression du droit de quittance en vue de faciliter les radiations d'inscriptions ;

5° Perception par le receveur de l'enregistrement des droits exigibles par les conservateurs des hypothèques.

6° distraction du service de la caisse des consignations dans les bureaux surchargés.

Ces mesures sont considérées comme incomplètes. Les députés sont décidés à réclamer l'adoption de la publicité universelle et l'annexion du cadastre à la conservation des hypothèques.

DE WOUCKER.

On dit...

Une trouvaille — Tandis qu'on procédait à la démolition d'une vieille maison, M. Beau, propriétaire à Beaumont, a trouvé une nièce en argent à l'effigie de Louis XV, datée de 1726 et valant 3 livres.

***

Quinze cent mille francs par jour — Le trust de l'acier vient de publier son premier rapport semestriel. Ce rapport accuse un revenu de 1,500,000 fr. par jour pendant les six mois qui viennent de s'écouler, soit 270,000,000 de fr.

***

La plaie antiféodale. — Au Japon, dans la préfecture de Fukushima, à l'aide de puissants courants électriques on a pu faire quelques heures, on a réussi à provoquer une série d'années bienfaisantes.

Coin des Poètes

SEPTENTRIONAUX

Aurores lointaines

Les monts mystérieux reposent dans la brume.
Et voici que pourtant à leur sommet lointain,
Comme une rose d'or diaphane, s'allume
Le premier reflet du matin.

Ils semblent, par delà nos tristesses obscures,
Lire dans l'avenir un consolant secret,
Parcils à ces grands fronts de sages et d'augures
Que l'homme antique vénérait...

Hélas, au fond de nous la nuit subsiste encore
Sur quels revêtus de gloire et de beauté
Nous apparaîtra-t-il, mystérieuse aurore
De Jour qu'attend l'Humanité.

Georges ROURION.

Pages Littéraires

(1) En vente dans le Hall du *Progrès du Nord*.

Il fallait souffler les bougies pour le décider à partir.

Dans chacune des pièces se tenaient des sortes de petits clubs, et on faisait cercle autour des orateurs.

BANCEL, PICARD, PELLETAN

Bancel, qui arrivait d'exil, était le plus recherché et le plus goûté. Il avait triomphé dans les réunions populaires de véritables triomphes oratoires, et avait sauvé sur l'esprit des Parisiens une sédition irrésistible ; les yeux vifs, le teint allumé, la barbe entière coupée court, le geste ample, la voix sonore, il décorait ses phrases d'étincelantes fleurs de rhétorique et accompagnait sa période dans la pompe majestueuse d'un style éblouissant. C'était l'orateur romantique par excellence, prodigue d'images colorées, amoureux d'antithèses, au cœur chaud et une âme de poète. Il fallait alors conquérir les foules, les entraîner, et cette mise en scène oratoire, claironnante et comme accompagnée d'un cliquetis d'épées et d'un bruit d'armures, venait bien à son heure. On l'aimait parce qu'il était bon, on l'écoutait parce qu'il avait la foi — un mélange de guerrier et d'apôtre...

Ernest Picard était tout l'opposé de Bancel ; face spanoule, semée de favoris grêles, cheveux longs se relevant et se contournant en pointe d'interrogation, yeux narquois, bouche souriante, il causait avec une bonhomie charmante, semait sa conversation de traits acérés, de mots moqueurs, de boutades d'une ironie exquise, riant de tout comme Figaro, de peur d'être obligé d'en pleurer, démolissant implacable d'un discours ministériel, ayant une habileté de verve dont il connaissait et dont on appréciait tout le prix.

Eugène Pelletan formait à côté de lui un contraste saisissant, il avait un air farouche, des yeux sombres enfoncés sous des arcades ombragées de sourcils épais, une barbe noire qui enveloppait sa figure d'un grand bonnet à poils, une voix caverneuse ; il s'enflammait vite à coup, devenait rouge, partait comme un pétard, lançait des fusées de colère et de révolte.

JULES FAVRE ET GRÉVY

Jules Favre, qui venait plus rarement parce qu'il était obligé de ménager sa santé, était d'une majesté olympienne, parlait lentement, mais quand il s'animait, sa phrase prenait tout à coup une belle allure et sa conversation se détachait en profondeur d'une magnique ampleur et d'une superbe envolée.

Jules Grévy s'installait plus volontiers dans un fauteuil, l'air un peu somnolent, insouciant du bruit qui se faisait autour de lui, conversant dans son calme immuable, mais au fond huitant avec ses yeux malicieux de franc-comtois tout ce qui se disait, passant la main sur son crâne dénudé, caressant ses larges favoris, prononçant parfois une phrase qu'on écoutait avec respect, la laissant tomber d'une voix étoilée, mais sortant parfois empoigné, avec lenteur qui dénotaient un esprit réfléchi, pondéré.

Nous avions l'occasion de causer souvent avec lui, car il n'aimait guère entamer de conversations avec ceux qu'il ne connaissait pas et décourageait volontiers les gêneurs qui cherchaient à lui faire subir un interrogatoire.

Il se tenait dans une petite chambre du fond transformée en fumoir, aspirait méthodiquement les bouffées d'un cigare, et s'amusait fort d'assister au défilé des visiteurs venus par notoriété, pressant toutes les mains qui s'offraient sans connaître souvent ceux qui lui donnaient.

CARNOT

Carnot était parmi les assidus, et venait avec ses deux fils en polytechniciens, Sadi, le futur président de la République, et Adolphe ; c'était un caractère de pur et austère républicain, droit, modeste ; un ami fidèle et sûr et dont la froideur apparente contrastait avec l'ardeur de toute cette jeunesse enflammée. Sous cette enveloppe de glace, il y avait un cœur chaud, généreux et tendre, et une conviction forte.

Un jour, un visiteur s'était introduit : prétendant que le connaissait. C'était un agent de la Sûreté chargé de fournir à son ministre un rapport sur ce qu'il avait entendu.

Qu'apprenait-il, d'ailleurs ? Rien qu'il ne sût déjà ; c'est que, dans ce salon, on avait la haine de l'Empire, qu'on ne songeait pas à élever des barricades, mais qu'on glorifiait la justice, le droit, la liberté, qu'on encourageait les tièdes, qu'on exaltait les timides, qu'on faisait pâlir les violents et qu'on préparait l'heure où on pourrait saluer l'aurore de la liberté triomphante.

Jules SIMON.

HORS FRONTIÈRES

LETTRE DE BRUXELLES

Un nouvel emprunt. — L'instruction contradictoire. — Les budgets. — Le boycottage des navires anglais. — La réforme hypothécaire.

Bruxelles, 2 novembre.

L'Etat indépendant du Congo va procéder à un nouvel emprunt ; celui-ci est fixé à 50 millions de francs. Les obligations sont de 500 francs et portent intérêt à 4 p. c., payables dès le 1er août 1902.

Le gouvernement est disposé à déposer un projet de loi remaniant tout le livre 1er du Code d'instruction criminelle. Toutefois, il est dès maintenant certain que ce projet n'admettra pas l'instruction contradictoire. Il résulte, paraît-il, d'informations recueillies en France que cette loi offre des inconvénients si graves que, dans bien des cas, les juges sont obligés, pour ne pas entraver l'action de la justice, de n'en pas tenir compte.

Nos Dépêches

Parfit télégraphique et téléphonique

LE CONFLIT FRANCO-TURC

Ordres rigoureux

Paris, 3 novembre. — De la *Patrie* :

Tous les ordres donnés à l'amiral Caillard, démeurent tels qu'ils ont été délibérés. Ils conservent toute leur rigueur.

Il est probable que le stationnaire français en Crète, le *Condor*, transmettra aujourd'hui à l'amiral Caillard, les derniers ordres du gouvernement.

Le *Condor* a dû quitter La Canée de matin pour se rendre au devant l'escadre.

Une interpellation

Paris, 3 novembre. — M. Allemane interpellera mardi prochain le cabinet sur l'envoi d'une escadre dans les eaux turques.

SITUATION TENDUE entre la Russie et la Turquie

Londres, 3 novembre. — On télégraphie d'Odessa, via St-Pétersbourg, que la situation créée par le conflit franco-turc semble s'aggraver et que des mesures sérieuses pourraient se produire. Les relations entre la Russie et la Turquie sont très tendues.

LES CONGRÉGATIONS

Albi, 3 novembre. — Dans sa séance de ce matin, le Conseil municipal a émis à l'unanimité, un avis défavorable à la demande d'autorisation formulée par les Carmélites, les Sœurs de la Foi et les Capucins de St-François.

Les socialistes de Brest

Brest, 3 novembre. — Les ouvriers du port de guerre, au nombre de quatre mille, ont adhéré au meeting socialiste, salle de Venise.

Des discours violents ont été prononcés par MM. de Lanessan